

SE REORIENTER EN DÉCEMBRE, c'est possible !



© Scott Maxwell - Fotolia

Vous êtes à l'université et vous faites partie des 49 % d'étudiants qui abandonnent leur cursus au milieu de l'année ? Rien n'est encore perdu ! Avec la réforme LMD, le plan « Réussite en licence » et le large choix de formations possibles, vous pouvez vous réorienter ! Alors foncez pour ne pas perdre de temps. Suivez le guide...

Geoffroy BRIANT

Futurs diplômés de mathématiques, d'histoire ou encore de droit, vos cours sont trop théoriques et ne vous apportent pas assez de concret ? Vous pensez déjà à arrêter vos études pour entrer dans la vie active ? Les coupables : le gouffre qui sépare le lycée de la fac, le besoin d'indépendance et de s'insérer rapidement dans la vie active... Mais il n'est pas trop tard ! Utilisez le temps qui vous est encore imparti pour changer de voie. En effet, de nombreuses options s'offrent à vous pour intégrer une autre licence, une filière courte ou encore une école spécialisée. À vous de jouer !

L'UNIVERSITÉ : UN PREMIER SEMESTRE POUR FAIRE SON CHOIX...

Après quelques mois ou même quelques semaines sur les bancs de la fac, vous vous apercevez que la filière que vous avez choisie ne vous correspond pas. Ne paniquez pas ! Tout d'abord, dirigez-vous vers les services communs universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP), ils seront là pour vous conseiller. Leur rôle ? « Vous réorienter pour éviter un nouvel échec », comme l'annonce Michel Muller, directeur du CIO des enseignements supérieurs, interrogé sur la question de la réorientation. Cela permet le plus souvent de détecter les problèmes, et de choisir ainsi la meilleure voie pour vous.

Une fois votre situation définie, vous avez le choix entre 2 possibilités de réorientation au sein de l'université : soit changer de filière, soit changer d'université. Dans le premier cas, si vous vous y prenez assez tôt, vous pourrez annuler votre inscription avant la clôture des inscriptions administratives qui a lieu la plupart du temps fin décembre. Pendant ce temps, vous pourrez vous inscrire dans une autre filière universitaire, mais attention, certaines d'entre elles peuvent être surchargées, vous ne trouverez peut-être pas de place !

Après décembre, vous pouvez encore changer de filière. « Avec la réforme LMD et la semestrialisation, le 1^{er} cycle commence par un semestre dit d'"orientation". À la fin de celui-ci, vous pourrez plus facilement changer de mention », explique le directeur CIO des enseignements supérieurs. Il vous suffit de vous adresser à la scolarité de votre université entre décembre et février. Vous devrez aussi constituer

un dossier avec une lettre de motivation, vos relevés de notes du bac ainsi que du 1^{er} semestre. Votre dossier sera ensuite étudié par une commission composée des directeurs des mentions qui accueillent l'étudiant, l'équipe pédagogique d'accueil et dans certains cas d'une conseillère psychologique d'orientation. Certaines procédures intègrent un entretien individuel de l'étudiant ou un test de connaissances en rapport avec la filière souhaitée. La pluridisciplinarité des cursus permet de changer facilement de filière même si votre cas dépend des capacités d'accueil de mentions. De plus, changer de filière demande, notamment lors d'un changement radical (maths vers langues étrangères appliquées par exemple), des facilités (« background ») dans la nouvelle matière, ainsi qu'une grande motivation pour rattraper le temps perdu.

Enfin, en ce qui concerne la procédure de changement d'université, vous devez simplement aller déposer votre dossier entre décembre et février selon les universités et vous renseigner sur les cursus qui pourraient vous intéresser à l'université d'accueil. Ainsi à l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, la licence de Droit propose un large panel de réorientation dans le cadre des doubles licences (droit et éco, droit et gestion, histoire de l'art et d'archéologie ou encore histoire-sciences politiques), la proximité de ces matières rend possible la réorientation. De même qu'à l'université de Paris-5 Descartes, qui permet la réorientation (dossier à remettre avant la fin décembre) dans les filières en sciences du langage et sciences sociales (histoire, géographie, histoire de l'art, psychologie, philosophie...).

Dans d'autres universités, comme celle de Toulouse-1 (sciences sociales), plusieurs solutions sont proposées à l'étudiant : passer

de la licence de Droit à la licence AES (et inversement), de la licence Économie-gestion et Économie-droit à celle de Droit ou d'AES, et de la licence Mathématiques-économie vers celle d'Économie-gestion ou AES. Une telle souplesse dans le cursus n'est possible que si les matières étudiées sont proches les unes des autres.

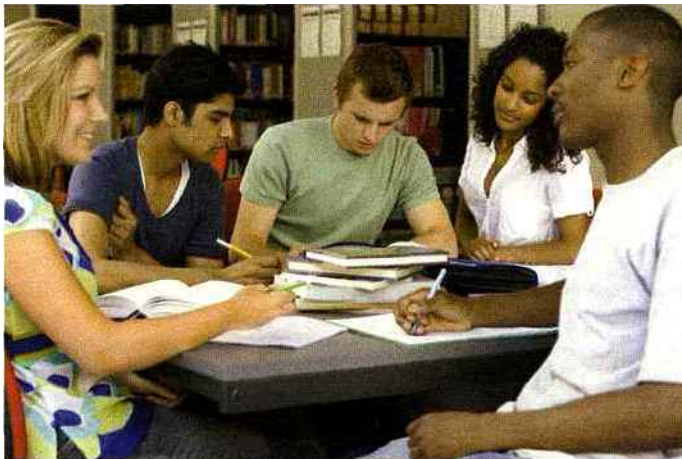
DES PASSERELLES VERS LES FORMATIONS COURTES

Autres solutions : les filières courtes, type BTS, DUT. Plébiscitées par les étudiants pour leur aspect professionnalisant et l'encadrement qu'elles proposent, ces formations représentent une petite part des réorientations. La cause : la faible offre de formations disponibles en cours d'année. Donc si vous souhaitez bifurquer en intégrant un BTS, prenez-vous-y le plus tôt possible, avant décembre, car les places sont chères.

Cependant, les universités dans le cadre de la réussite des étudiants signent de plus en plus de conventions avec certains IUT ou lycées dans lesquels sont disponibles des formations du type BTS ou DUT. Par exemple à l'université de

Toulouse-1, l'UFR de droit permet aux étudiants à la fin de leur 1^{er} semestre de se réorienter vers le DUT GEA (Gestion des entreprises et des administrations) à l'université Paul-Sabatier.

Il existe aussi d'autres situations de ce type : citons par exemple l'université Paris-Sorbonne (Paris-4) qui a signé des conventions avec des lycées pour une réorientation des étudiants aménagée vers des BTS : Management des unités commerciales à Jean-



© Monkey Business - Fotolia

Où s'inscrire ?

Lurçat, Assistant de direction/manager, Assistant trilingue, Assistant de gestion PME-PMI à Carcado-Saisseval, ou en alternance avec le CFA CERFAL pour 6 BTS. La rentrée dans ces formations se réalise en février.

D'autres BTS et DUT sont accessibles en France comme le DUT Mesures physiques à Orsay (entretien obligatoire, dossier à déposer en décembre), les 7 BTS industriels au lycée Diderot (à Paris, inscriptions avant le 10 décembre) ou encore le BTS Communication graphique et maintenance industrielle au lycée André-Malraux (à Montereau) où les dossiers sont à déposer en décembre.



© Warren Rosenberg - Fotolia

LES GRANDES ÉCOLES ET LES CURSUS SPÉCIALISÉS AU CHEVET DES ÉTUDIANTS EN ÉCHEC

Les Grandes Écoles sont de plus en plus nombreuses à offrir aux étudiants en échec des formations pouvant être intégrées en janvier, février voire mars. C'est le cas de la Weller International

Business School, école supérieure de commerce internationale qui propose une rentrée en février (dossier dès novembre) dans le but d'intégrer une formation dans le monde de la finance, de la communication... Le cursus propose un 1^{er} cycle de 3 ans (bachelor) qui

FOCUS

SE RÉORIENTER APRÈS UNE FILIÈRE SÉLECTIVE

Même si, de toutes les formations post-bac, les classes préparatoires sont celles qui connaissent le plus fort taux de réussite, il n'en demeure pas moins que près de 15 % de l'effectif des prépas commerciales et 22 % de celui des prépas scientifiques ne vont pas jusqu'au bout de leurs 2 années de scolarité. Une réorientation est alors possible. Mais autant savoir que depuis 2007, les CPGE s'inscrivent désormais dans le cadre de l'harmonisation européenne des diplômes. En d'autres termes, une année de prépa suivie accorde 60 crédits ECTS et 2 années complètes validées, 120.

☛ Si vous êtes admis en 2nde année de prépa, mais que vous ne souhaitez pas poursuivre, vous pouvez entrer directement en 2^e année de licence. N'oubliez donc pas de vous inscrire parallèlement à l'université dès votre 1^{re} année de prépa !

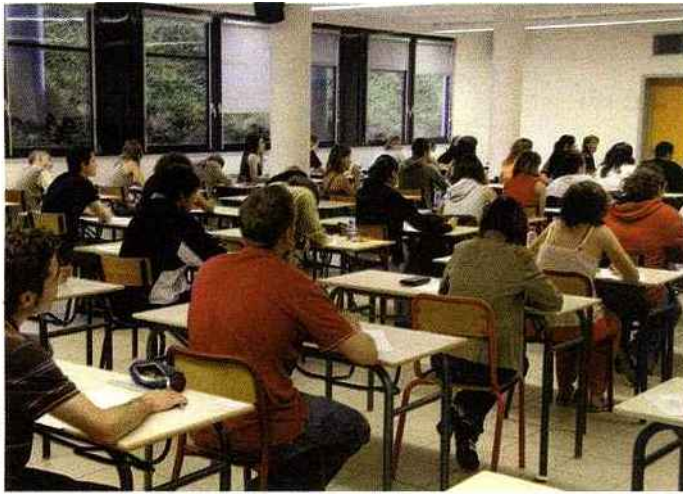
☛ En fin de 2nde année de prépa, si vous pouvez justifier d'une admissibilité dans certaines écoles, vous serez admis en 3^e année de licence.

☛ En cas d'abandon ou d'échec en prépa scientifique, vous bénéficierez plus aisément d'équivalences pour rentrer en licence, BTS ou DUT, ou encore en parcours IUP des secteurs scientifique et industriel. En théorie, une commission d'équivalences validera l'année universitaire ou les UE (Unités d'enseignements) acquises.

☛ Enfin, les carabins (étudiants en médecine) peuvent tenter les concours de formations paramédicales (infirmières, kinés...). Dans certaines facs, ils peuvent être acceptés en 2^e année de licence Sciences et technologies (dotée de 9 mentions), mais avec un bon dossier scolaire. Y figurent les notes du bac, ainsi que celles obtenues en PCEM 1 (1^{er} cycle d'études médicales, 1^{re} année).

début en février avec un programme intensif. À la fin du 1^{er} cycle, l'étudiant peut continuer en master 1 puis il peut se spécialiser avec 4 masters de spécialisation.

Quant au groupe Esa Paris, il propose une rentrée en février pour son cursus de l'Esa3. Il débute avec un cycle intensif (février-juillet) qui est réalisable soit en formation classique soit en alternance. À la fin de ce dernier, les étudiants rejoindront en octobre ceux entrés normalement. Le groupe Esa Paris propose une formation allant de 3 ans à 5 ans pour former des professionnels de la finance, du marketing...



© Pst - Fotolia

Certaines écoles ont mis en place le système de semestrialisation au sein de leur formation. Citons l'École spéciale d'architecture (ESA), située à Paris, qui propose 2 rentrées : l'une en septembre (semestre d'automne) et l'autre en février-mars (semestre de printemps) avec une session d'admission en novembre (test écrit et graphique, entretien individuel et dossier personnel). Depuis 1993, cette école propose une formation de 3 à 5 ans avec une année supplémentaire de spécialisation pour devenir architecte. L'American Business School (ABS) propose un schéma semblable : un semestre d'automne (octobre à février) et un semestre de printemps (février à mai). Cette formation dure 5 ans avec différents niveaux de sortie. À bac + 3 par exemple, les étudiants peuvent repartir avec un Bachelor of Business Administration (BBA), en 4^e année, ils obtiendront un bachelor aux normes américaines. La 5^e année est tournée davantage vers l'entrepreneuriat dans le but de spécialiser les étudiants.

Enfin, les écoles d'ingénieurs se mettent aussi aux cursus à « double rentrée ». L'Intech info par exemple organise une ren-

trée en mars. Cependant les étudiants ne doivent plus rattraper les cours car la formation se divise en semestres. Elle est basée sur un parcours personnalisé et sur des projets réalisés par les étudiants au cours du cursus, leur apportant une expérience et des compétences appréciées du monde professionnel. En 2^e et 3^e années, les cours suivent 2 filières : ingénierie du logiciel (métiers de la

conception et de la réalisation des logiciels) et systèmes et réseaux (gestion des infrastructures informatiques). La formation se décompose en 2 parties : le cycle technologique (bac + 3) et le cycle infologie (bac + 5). Mais attention : en raison de la difficulté du cursus, « les admissions en cours d'année en écoles d'ingénieurs sont rares et marginales pour les étudiants qui ont échoué lors du 1^{er} semestre à l'université », comme l'explique une responsable de la formation à l'École supérieure d'informatique d'électronique et d'automatique (ESIEA) Paris. De l'autre côté, « les écoles de commerce travaillent à développer ce projet », nous explique la responsable de la formation à l'Institut supérieur d'enseignement au management d'entreprises (ISEE) qui travaille sur un projet de rentrée en cours d'année.

Une voie qui reste encore méconnue pour la plupart des étudiants. Cependant avec la mise en place de la réforme « Réussir en licence » de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse, qui prévoit le développement de l'« orientation active », les cas d'échec et de réorientation devraient faire partie du passé. ■ ■ ■

Une voie qui reste encore méconnue pour la plupart des étudiants. Cependant avec la mise en place de la réforme « Réussir en licence » de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse, qui prévoit le développement de l'« orientation active », les cas d'échec et de réorientation devraient faire partie du passé. ■ ■ ■